

ACCUEIL DE LOISIRS

<u>PETITES VACANCES</u>			
TOUSSAINT 2018 <i>(inscriptions possibles à partir du 17/09/18)</i>	NOEL 2019 <i>(inscriptions possibles à partir du 05/11/18)</i>	HIVER 2019 <i>(inscriptions possibles à partir du 07/01/19)</i>	PRINTEMPS 2019 <i>(inscriptions possibles à partir du 04/03/19)</i>
Du 22 au 26/10/18	-	Du 18 au 22/02/19	Du 15 au 19/04/19
Du 29 au 31/10/18	Du 02 au 04/01/19	Du 25/02 au 01/03/19	Du 23 au 26/04/19

VACANCES D'ÉTÉ 2019

*(inscriptions possibles à partir du 14/05/19)**

JUILLET	AOUT
Du 08 au 12/07/19	Du 05 au 09/08/19
Du 15 au 19/07/19	Du 12 au 14/08/19
Du 22 au 26/07/19	Du 19 au 23/08/19
Du 29/07 au 02/08/19	Du 26 au 30/08/19

L'ouverture de l'accueil de loisirs est soumise à condition d'un effectif minimal de 15 enfants inscrits par semaine.

Les inscriptions sont prises par ordre chronologique, en priorité pour une semaine entière. Si l'effectif est incomplet sur une semaine, les inscriptions à la journée sont permises.

Elles ne sont recevables qu'après dépôt du règlement pour la période souhaitée. Celui-ci est encaissé directement. Les conditions de remboursement sont précisées dans le règlement intérieur.

La remise du document « facture acquittée » valide l'inscription à l'Accueil de Loisirs.

Aucune pré-inscription n'est possible.

* **Concernant les inscriptions pour le séjour d'été, une permanence sera mise en place à l'accueil de la Mairie le mardi 14 mai et le mercredi 15 mai 2019, de 8h à 18h.**